

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1321

76 – SEINE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DU HAVRE

Ventes et cessions

390 550 440 RCS Le Havre.

PWS.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Sigle : PWS.

Capital : 880000.00 EUR.

Adresse : 5413, Voie des Becassines, 76430 Sandouville.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Société Absorbante : MG Services Immatriculée 883 881 823 RCS GRENOBLE Forme : SASU Capital social : 64 195 € Adresse du siège : GRENOBLE (38000), 2 rue de la Néva Oppositions : Art. L.236-15 du Code de commerce Commentaires : Avis de Projet de Fusion Société Absorbée : PWS Immatriculée 390 550 440 RCS LE HAVRE Forme : SASU Capital social : 880 000 € Adresse du siège : SANDOUVILLE (76430), 5413 voie des Becassines Actif : 2 499 512 € Passif : 1 269 824 € Actif net apporté : 1 229 688 € Rapport d'échange des droits sociaux : Les actions de la société absorbée étant détenues en totalité par la société absorbante, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la Société Absorbée contre des actions de la Société Absorbante. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions de la Société Absorbante, bénéficiaire des apports, contre les actions de la Société Absorbée, ni à augmentation du capital de la Société Absorbante. La Fusion ne donnera pas lieu à l'émission d'une prime de fusion. La fusion prendra effet d'un point de vue juridique, comptable et fiscal au 31.10.2025 à minuit. Date du projet : 16.09.2025 Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à la présente fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-15 du Code de commerce. Date et lieu des dépôts : 17.09.2025 au Greffe du Tribunal du tribunal de Commerce de GRENOBLE pour la société absorbante et le 17.09.2025 au Greffe du Tribunal de Commerce du HAVRE pour la société absorbée..